

Représentant un immigré sur dix, la migration africaine vers les pays de l'OCDE a vu son poids légèrement augmenter au cours des dernières années ; elle demeure toutefois faible par rapport à la part de l'Afrique dans la population mondiale. Près de la moitié des migrants provient encore d'Afrique du Nord, les grands pays d'Afrique subsaharienne restant minoritaires. La France est toujours la principale destination, mais sa part se réduit. Les migrants africains sont de plus en plus diplômés et la part des femmes croît, mais ils restent souvent sous-employés et déclassés dans les emplois occupés.

Cette **Note** présente les dernières tendances des migrations en provenance des pays africains vers les pays de l'OCDE à partir d'une nouvelle mise à jour de la base de données de l'OCDE sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC).

## Quelles évolutions des migrations africaines vers les pays de l'OCDE ?

### Comment mesurer l'évolution des migrations africaines vers les pays de l'OCDE ?

Face à un important déficit d'information sur les migrations, la collecte et l'exploitation de données internationales comparables sur le long terme sont essentielles afin de pouvoir appréhender le phénomène migratoire dans sa globalité. Sur la base de recensements ou d'enquêtes représentatives au niveau national des pays de l'OCDE, la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (Database on Immigrants in OECD countries - DIOC) permet de comparer les effectifs d'immigrés pour les années 2000/01, 2005/06, 2010/11 et 2015/16. Dans ce contexte, les migrants internationaux sont définis comme les personnes résidant dans un pays autre que celui de leur naissance ; cette définition ne repose donc pas sur le statut légal ou la catégorie de migration. Ces données permettent alors non seulement de dénombrer les migrants originaires des différents pays africains résidant dans les pays de l'OCDE, mais également de caractériser leur situation socio-économique et leur intégration sur le marché du travail. Les analyses effectuées grâce à ces données ne prennent toutefois pas en compte les migrations intra-africaines, alors que plus de la moitié des migrants africains résident dans un autre pays d'Afrique (Nations Unies, 2017).

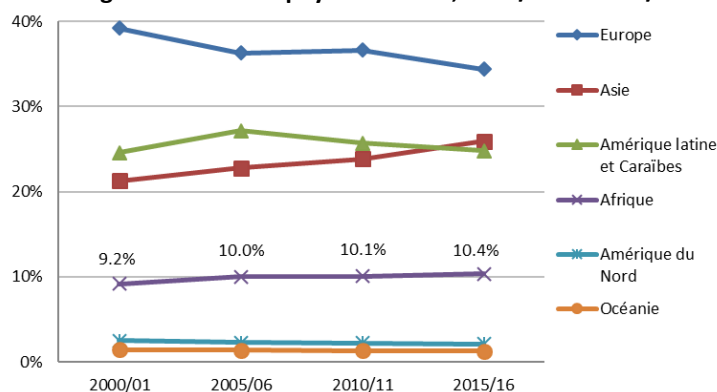
### Quelle a été l'évolution récente du poids de la migration africaine ?

La part de la population originaire d'Afrique vivant dans un pays de l'OCDE a augmenté au cours des 15 dernières années, mais reste très modeste. Le nombre de migrants africains de 15 ans et plus résidant dans les pays de l'OCDE est en effet passé de 7.2 millions en 2000/01 à 12.5 millions en 2015/16, mais ils ne représentaient encore que 10,4 % des 121 millions de migrants de 15 ans et plus résidant dans les pays de l'OCDE en 2015/16, contre 9,2 % en 2000/01. Il s'agit de l'augmentation la plus importante après celle des

migrants en provenance d'Asie, dont la part est passée de 21,3 % en 2000/01 à 25,9 % en 2015/16, atteignant ainsi les 31,3 millions. Loin derrière l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie, le continent africain reste donc minoritaire dans sa participation à la mobilité mondiale vers les pays de l'OCDE, alors même que le continent représente 16 % de la population mondiale.

Cette croissance de la part de la migration africaine vers les pays de l'OCDE a été plus faible que la croissance de la part du continent dans la population mondiale entre 2000 et 2015. Alors que la part de la migration africaine dans le total des migrations vers les pays de l'OCDE a augmenté de 1,2 point de pourcentage en 15 ans, la part des pays africains dans la population mondiale a augmenté de 2,9 points. Dans le même temps, la part des pays asiatiques dans les migrations vers les pays de l'OCDE a augmenté de 4,6 points, alors que la part de l'Asie dans la population mondiale a diminué de 0,8 point de pourcentage. La croissance démographique africaine est donc encore loin de se traduire en un accroissement équivalent de la migration vers les pays de l'OCDE.

**Graphique 1. Évolution de la part des régions d'origine dans les migrations vers les pays de l'OCDE, 2000/01 et 2015/16**

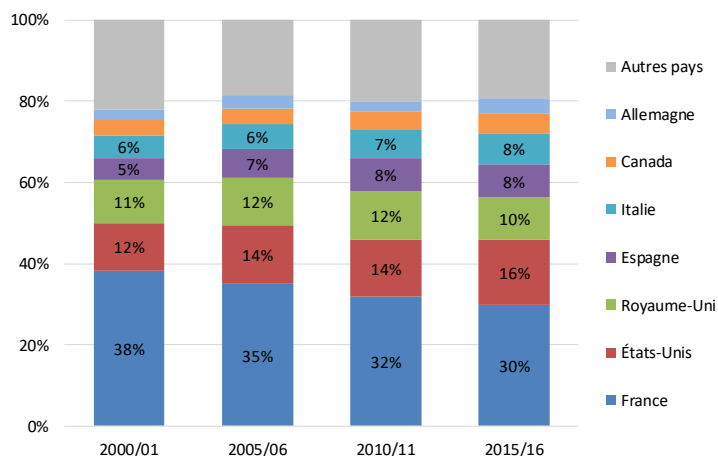


Note: Population immigrée âgée de 15 ans et plus.  
 Sources : Calcul des auteurs à partir des données DIOC 2000/01, 2005/06, 2010/11 et 2015/16.

## Quels sont les principaux pays de destination des migrants africains ?

Malgré une diversification croissante des pays de destination des migrants nés en Afrique au cours des 15 dernières années, les principaux pays de destination restent globalement les mêmes.

**Graphique 2. Évolution de la distribution des migrants d'origine africaine dans les pays de l'OCDE 2000/01 & 2015/16**



Note : Population immigrée âgée de 15 ans et plus.

Sources : Calcul des auteurs à partir des données DIOC 2000/01, 2005/06, 2010/11 et 2015/16.

La France reste ainsi le principal pays de destination de la diaspora africaine, mais sa part s'est considérablement réduite, passant de 38 % des migrants africains installés dans les pays de l'OCDE en 2000/01 à 30 % en 2015/16. Les États-Unis sont le deuxième pays accueillant le plus de migrants africains, leur part étant en forte augmentation avec 16 % en 2015/16 contre 12 % en 2000/01. La part du Royaume-Uni est stable tandis que le nombre de migrants africains résidant en Italie, en Espagne, au Canada et en Allemagne a significativement augmenté.

## D'où viennent les migrants africains ?

On observe une certaine stabilité dans le temps des principaux pays d'origine des migrants africains dans les pays de l'OCDE (Tableau 1).

Parmi les 10 principaux pays d'origine en 2015/16, huit figuraient déjà dans cette liste en 2000/01. Les migrants originaires des pays d'Afrique du Nord représentaient à eux seuls 46 % de l'ensemble des migrants africains dans les pays de l'OCDE en 2015/16. Cette part est toutefois en diminution, puisqu'elle était de 54 % en 2000/01. Le Maroc est le pays d'origine le plus important, étant le pays de naissance de près d'un migrant africain sur quatre vivant dans les pays de l'OCDE, devant l'Algérie (1 sur 8). Les migrants originaires du Nigéria ont vu leur part augmenter sensiblement depuis 15 ans, mais ils ne représentent cependant que moins de 6 % des migrants africains. En 2015/16, plus de la moitié (54 %) des migrants africains dans les pays de l'OCDE provenaient d'un pays ayant le français comme langue officielle.

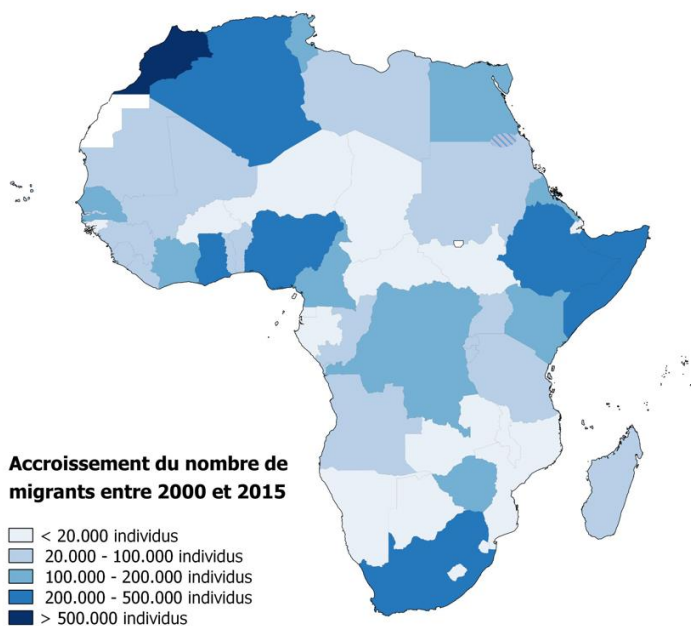
La cartographie de l'évolution du nombre de migrants supplémentaires vers les pays de l'OCDE entre 2000/01 et 2015/16 montre de grandes différences selon les pays. Seulement 15 pays africains ont vu leur diaspora augmenter de plus de 100 000 personnes en 15 ans. Dans la moitié des pays, cette augmentation a été inférieure à 20 000 personnes et un pays comme la Guinée-Bissau a même vu le nombre de ses émigrés diminuer. Certains pays sahéliens, comme le Niger et le Tchad, et du sud-ouest de l'Afrique, comme la Namibie et le Botswana, n'ont vu leur diaspora que très faiblement augmenter depuis 2000/01.

**Tableau 1. Évolution du poids relatif des 10 principaux pays d'origine des migrants africains dans les pays de l'OCDE entre 2000/01 et 2015/16**

2000/01	2005/06	2010/11	2015/16
Maroc	23.4%	Maroc	23.8%
Algérie	18.5%	Algérie	15.8%
Tunisie	6.4%	Tunisie	5.5%
Afrique du Sud	5.0%	Afrique du Sud	5.3%
Égypte	4.6%	Nigéria	4.3%
Nigéria	3.6%	Égypte	3.8%
Kenya	2.8%	Ghana	2.8%
Angola	2.7%	Éthiopie	2.7%
Éthiopie	2.3%	Kenya	2.7%
Ghana	2.3%	Somalie	2.4%
		Kenya	2.5%
		Maroc	24.1%
		Algérie	14.3%
		Afrique du Sud	5.3%
		Nigéria	5.2%
		Tunisie	5.1%
		Égypte	4.0%
		Ghana	3.1%
		Éthiopie	2.9%
		Somalie	2.7%
		Sénégal	2.5%
		Nigéria	5.7%
		Afrique du Sud	5.1%
		Tunisie	5.0%
		Égypte	4.1%
		Éthiopie	3.4%
		Ghana	3.3%
		Somalie	2.9%
		Sénégal	2.5%

Sources : Calcul des auteurs à partir des données DIOC 2000/01, 2005/06, 2010/11 et 2015/16.

**Graphique 3. Accroissement du nombre de migrants en provenance d'Afrique dans les pays de l'OCDE entre 2000/01 & 2015/16**

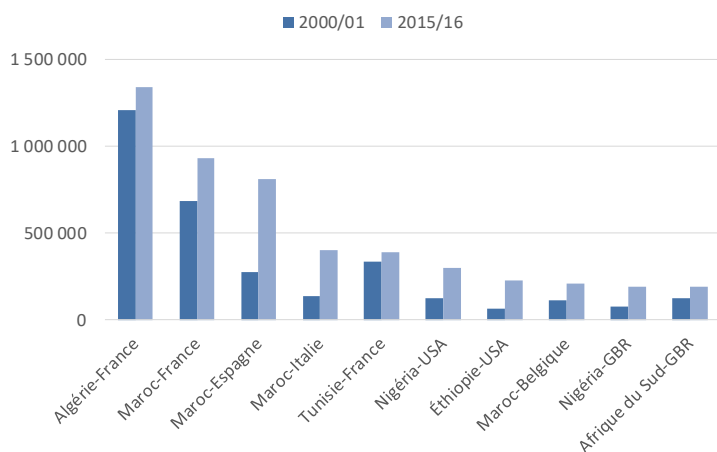


Sources: Calcul des auteurs à partir des données DIOC 2000/01 et 2015/16.

### Quels sont les corridors de migration les plus empruntés ?

Les liens historiques et linguistiques restent des déterminants clés des migrations africaines. Ainsi, les principaux corridors migratoires entre l'Afrique et les pays de l'OCDE ont peu changé. Si les mobilités depuis l'Algérie et le Maroc vers la France restent les plus importantes, les effectifs de migrants marocains en Espagne et en Italie ont considérablement augmenté au cours des 15 dernières années. À l'inverse, le nombre de migrants nés en Tunisie et vivant en France est resté assez stable. On peut enfin noter une forte augmentation de la migration du Nigéria et de l'Éthiopie vers les États-Unis et du Nigéria vers le Royaume-Uni.

**Graphique 4. Les dix principaux corridors migratoires de l'Afrique vers les pays de l'OCDE en 2000/01 et 2015/16, en nombre de migrants**



Sources: Calcul des auteurs à partir des données DIOC 2000/01 et 2015/16.

Une petite partie des migrants en provenance d'Afrique est constituée de demandeurs d'asile. Pour la France, il y a eu ces dernières années une augmentation des demandes d'asile en provenance des pays africains ; ceux-ci restent toutefois en nombre limité par rapport à des pays comme l'Albanie, l'Afghanistan ou encore Haïti (OCDE, 2018).

### Qui sont les migrants africains ?

La migration africaine est jeune et se féminise de plus en plus. Si les migrants africains sont en moyenne plus jeunes que ceux originaires d'autres régions, leur structure par âge est restée stable depuis 15 ans. En revanche, les migrants africains s'installant dans les pays de l'OCDE sont de plus en plus souvent des femmes. Alors que celles-ci représentaient 46,7 % des migrants africains en 2000/01, elles étaient 48,2 % en 2015/16. Dans des pays comme le Royaume-Uni, la France, l'Irlande, le Portugal, Israël, le Luxembourg ou encore l'Australie, les femmes sont même devenues majoritaires dans les diasporas africaines.

Les migrants africains sont aussi de plus en plus diplômés. Ainsi plus de 60 % d'entre eux ont au moins un niveau de 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (lycée), dont la moitié (30 %) sont diplômés de l'enseignement supérieur. Cette part des migrants ayant un niveau d'éducation supérieur a considérablement augmenté puisqu'elle était de 24 % en 2000/01. À l'inverse, la part des migrants n'ayant qu'un faible niveau d'éducation (niveau collège ou inférieur) est passée de 45 % en 2000/01 à 38 % en 2015/16.

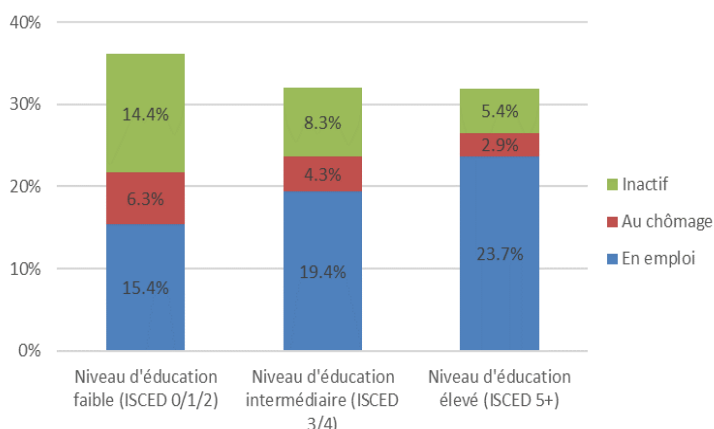
Cette augmentation de la part des diplômés du supérieur parmi les migrants africains suggère une forte dynamique d'émigration des individus ayant un diplôme du supérieur, mais il faut noter que les données ne permettent pas de connaître le lieu d'obtention du diplôme, certains ayant pu effectuer leurs études supérieures dans le pays de destination. Certains pays comme Maurice, le Libéria, la Guinée-Bissau et le Mozambique ont ainsi des taux d'émigration des diplômés du supérieur qui dépassent les 30 %. Ce taux dépasse les 20 % en Somalie, au Rwanda, en Érythrée, à Djibouti, au Maroc, au Mali, en République du Congo ou encore en Sierra Leone alors même que les taux d'émigration totaux de ces pays sont assez faibles.

### Quelle insertion des migrants africains ?

Les étudiants africains sont encore proportionnellement peu nombreux dans les pays de l'OCDE, mais leur nombre augmente progressivement. En 2017, l'Afrique comptait environ 522 000 étudiants en mobilité internationale contre 416 000 en 2012 (ISU, 2018). Par rapport à l'ensemble des étudiants internationaux, la part des Africains est restée stable à seulement 10 %, soit une part largement inférieure au poids de l'Afrique dans la population mondiale des jeunes (20%). Les pays africains avec le plus d'étudiants émigrés sont le Nigéria (89 000), le Maroc (48 400), l'Égypte (31 800), le Cameroun (24 800), l'Algérie (21 800) et la Tunisie (20 000). Les principaux pays de destinations de ces étudiants sont le Royaume-Uni, la France, les États-Unis, le Canada et l'Allemagne.

Sur le marché de l'emploi des pays de l'OCDE, les migrants africains sont fortement touchés par le chômage (13%), l'inactivité (28%) et le déclassement (35%). Si les plus diplômés sont très majoritairement en emploi, les autres font souvent face à des situations d'inactivité ou de chômage. En 2015/16 parmi les migrants africains âgés de 15 à 64 ans, près d'un sur deux n'était pas en situation d'emploi. Parmi ceux qui ont un emploi, nombre d'entre eux occupent un poste nécessitant une qualification moindre que leur niveau de diplôme. Ainsi le taux de déclassement professionnel était de 35 % en 2015/16. Cette situation peut être due à une discrimination sur le marché du travail, mais aussi à des questions de qualité et de reconnaissance des diplômes. Les migrants africains sont particulièrement affectés par le déclassement dans les pays du Sud de l'Europe (Grèce, Italie, Espagne). Depuis 2000/01, on observe une baisse du taux d'emploi des migrants peu éduqués et une augmentation de celui des diplômés du supérieur. Le taux d'emploi global n'a pas connu de variation significative entre 2010/11 et 2015/16 mais avait légèrement diminué entre 2000/01 et 2005/06.

**Graphique 5. Distribution des migrants africains de 15-64 ans résidant dans les pays de l'OCDE selon leur niveau d'éducation et leur situation dans l'emploi en 2015/16**



Sources: Calcul des auteurs à partir des données DIOC 2015/16.

Note : La somme des 3 catégories fait 100% de la population 15-64.

## Conclusion

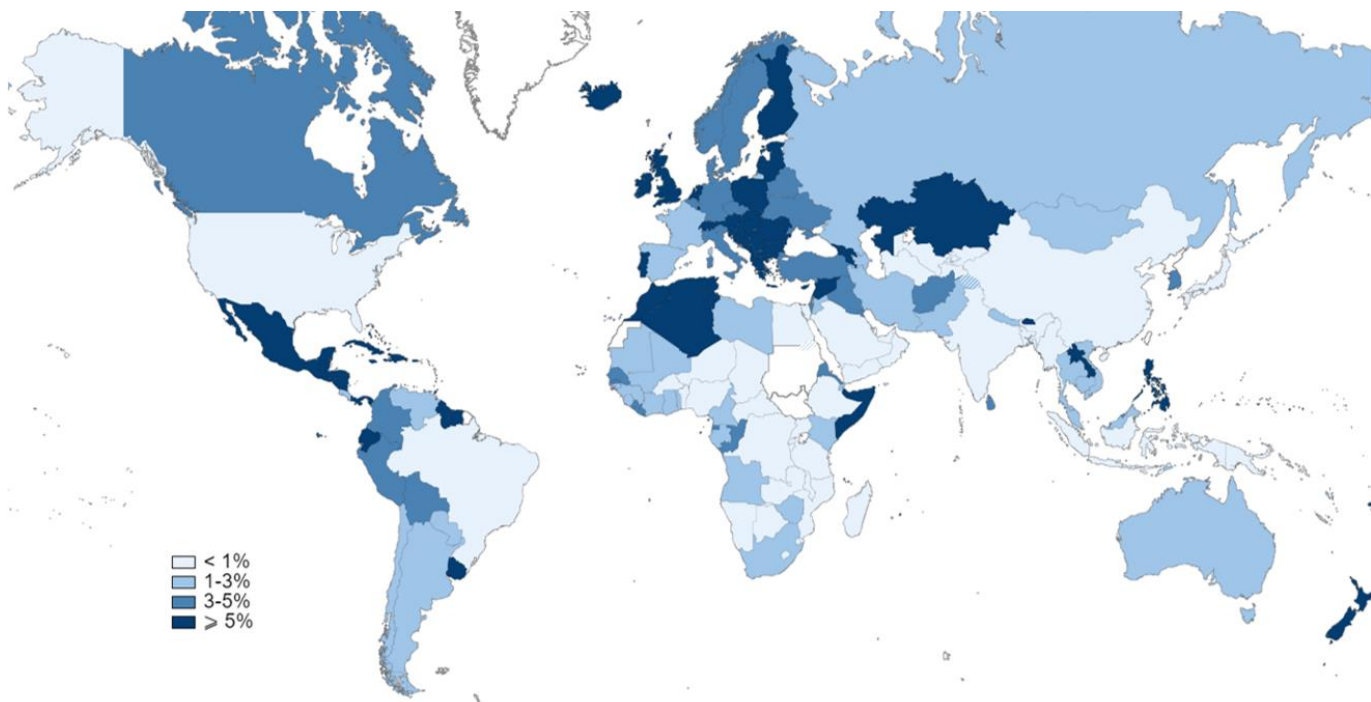
À partir de l'actualisation de la Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC), il est possible de dresser le portrait de la migration africaine et d'analyser son évolution entre 2000/01 et 2015/16. La migration africaine vers les pays de l'OCDE a vu son poids légèrement augmenter, mais avec moins de 11 % de la migration mondiale, elle reste très minoritaire. La France est toujours le principal pays de destination des migrants africains, mais sa part s'est considérablement réduite, tandis que les États-Unis occupent une place croissante. Alors qu'on observe une relative stabilité des pays d'origine et des corridors migratoires, près de la moitié de la migration africaine vers les pays de l'OCDE provient d'Afrique du Nord, les grands pays d'Afrique subsaharienne restant assez minoritaires. Si ces nouvelles données indiquent une augmentation des migrations en provenance d'Afrique vers les pays de l'OCDE, elles s'inscrivent dans un accroissement global des flux au cours des dernières années et ne montrent pas d'inflexion majeure. Deux changements de fond sont cependant à noter : la part des femmes parmi les migrants africains augmente et leur niveau d'éducation s'accroît. Les migrants africains sont toutefois souvent sous-employés et un tiers d'entre eux occupe des emplois ne correspondant pas à leur niveau de diplôme.

**Tableau A.1. Les migrants africains résidant dans les pays de l'OCDE par pays de naissance : population, caractéristiques et taux d'émigration**

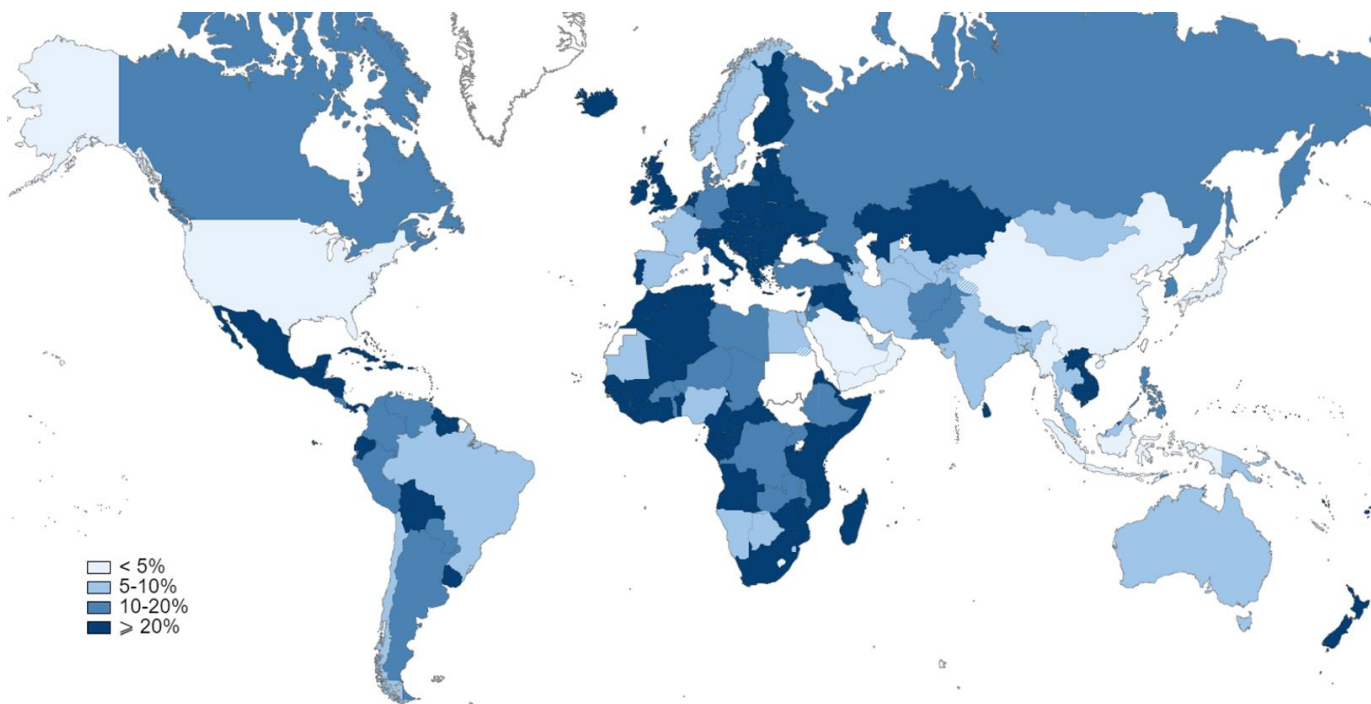
Pays de naissance	Nombre d'émigrés dans les pays OCDE (000)		Proportion de femmes, 2015/16 (%)	Distribution par niveau d'éducation, 2015/16 (%)		Taux d'émigration vers les pays OCDE, 2015/16 (%)		
	2000/01	2015/16		Faible	Élevé	Total	Femmes	Éducation élevée
Afrique du Sud	361	635	51.7	11.0	54.9	1.7	1.7	17.1
Algérie	1 325	1 568	49.7	43.6	24.6	5.3	5.3	10.0
Angola	196	219	55.3	40.2	26.1	1.8	1.9	13.1
Bénin	14	35	41.9	19.0	53.0	0.6	0.5	17.4
Botswana	4	11	55.5	11.4	38.5	0.7	0.8	6.1
Burkina Faso	8	27	43.3	46.0	30.2	0.3	0.2	6.7
Burundi	11	34	51.2	25.0	44.3	0.5	0.5	13.1
Cabo Verde	88	131	56.2	58.4	8.4	26.3	28.7	48.1
Cameroun	59	202	54.3	20.9	48.5	1.5	1.6	16.7
Comores	18	44	53.3	51.7	18.9	8.4	8.9	26.8
Congo	69	127	52.9	29.8	30.9	4.4	4.6	22.9
Côte d'Ivoire	63	184	49.2	36.1	33.1	1.4	1.4	9.1
Djibouti	5	13	55.7	28.0	38.3	2.0	2.2	23.4
Égypte	328	517	41.5	17.1	52.0	0.8	0.7	2.9
Érythrée	48	186	45.4	50.0	15.1	5.0	4.4	23.6
Éthiopie	166	425	50.0	27.6	31.7	0.7	0.7	6.9
Gabon	11	26	59.7	21.2	46.2	2.3	2.7	18.3
Gambie	21	47	40.6	52.4	19.3	4.0	3.1	14.3
Ghana	166	409	47.0	27.7	35.2	2.3	2.2	14.2
Guinée	21	89	44.9	44.4	28.0	1.4	1.3	11.9
Guinée-Bissau	30	29	41.7	52.6	18.0	2.8	2.3	30.7
Guinée équatoriale	12	24	64.7	39.8	20.3	4.6	6.0	15.9
Kenya	199	300	51.5	18.1	48.0	1.1	1.1	13.7
Lesotho	1	3	50.1	10.0	52.1	0.2	0.2	1.8
Libéria	41	104	53.1	18.6	35.4	3.5	3.8	54.6
Libye	82	114	47.1	32.7	37.2	2.3	2.2	7.6
Madagascar	77	140	59.5	29.6	36.0	1.0	1.2	15.2
Malawi	15	27	46.0	21.9	45.1	0.3	0.3	9.7
Mali	45	103	36.6	56.5	19.2	1.1	0.8	23.1
Maroc	1 675	2 971	47.7	57.3	17.0	10.8	10.0	23.2
Maurice	91	141	54.6	31.9	38.8	11.6	12.3	62.2
Mauritanie	15	36	26.3	48.5	22.9	1.5	0.8	4.9
Mozambique	86	96	53.6	28.7	36.7	0.6	0.7	28.6
Namibie	3	12	59.0	14.4	49.6	0.7	0.9	5.3
Niger	5	15	44.6	25.2	46.0	0.2	0.1	8.5
Nigéria	261	710	48.3	18.6	55.2	0.7	0.7	3.5
Ouganda	82	116	51.2	19.2	49.7	0.6	0.6	9.3
Rép. centrafricaine	10	24	53.3	27.1	35.8	0.8	0.8	20.2
Rép. dém. du Congo	101	280	52.0	24.9	34.0	0.7	0.7	5.7
Rwanda	15	43	57.7	19.2	44.4	0.6	0.7	23.7
Sao Tomé-et-Principe	12	20	59.8	63.2	9.5	15.6	17.8	64.7
Sénégal	133	311	36.3	54.1	21.2	3.7	2.7	20.3
Seychelles	8	12	65.9	23.6	29.0	14.4	17.8	-
Sierra Leone	40	83	53.3	21.8	37.6	2.1	2.2	22.4
Somalie	125	357	51.3	50.6	17.2	5.9	5.9	24.8
Soudan du Sud	-	14	49.7	25.2	39.2	0.2	0.2	-
Soudan	42	109	41.2	24.7	43.2	0.5	0.4	-
Swaziland	2	7	62.9	10.7	61.7	0.8	1.0	5.5
Tanzanie	70	94	52.9	25.4	44.4	0.3	0.3	11.7
Tchad	6	14	44.1	29.5	40.5	0.2	0.2	6.2
Togo	18	67	44.8	25.6	40.3	1.6	1.4	8.9
Tunisie	461	626	42.8	44.8	25.1	6.9	5.9	12.8
Zambie	35	49	55.9	10.3	62.1	0.6	0.7	7.8
Zimbabwe	78	191	51.2	12.1	53.9	2.3	2.3	21.5



Carte 1. Taux d'émigration vers l'OCDE (population âgée de 15 ans et plus), 2015/16

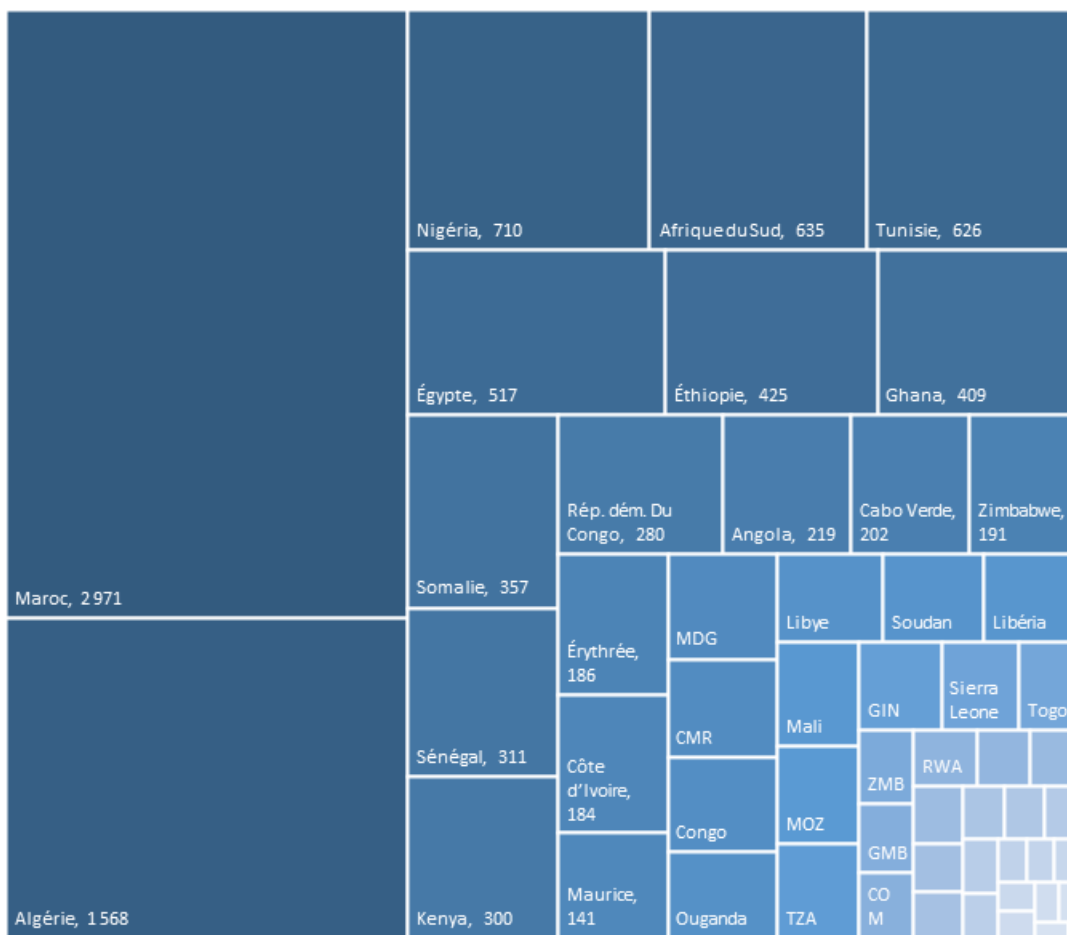


Carte 2. Taux d'émigration des diplômés du supérieur vers l'OCDE (population âgée de 15 ans et plus), 2015/16

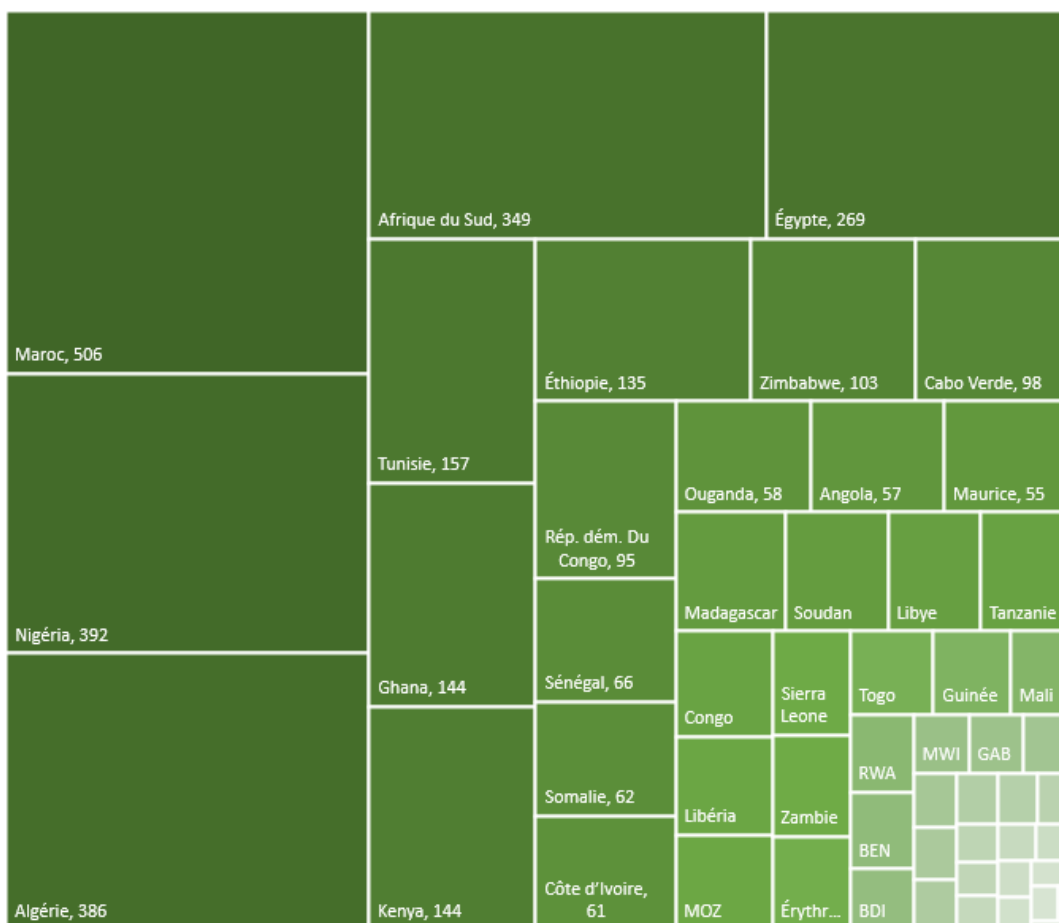


Graphique A.1. Effectifs de population émigrée née en Afrique vivant dans les pays de l'OCDE (âgés de 15 ans et plus) par pays de naissance, 2015/16

**A. Population émigrée totale (15+) en milliers (12.2 millions au total)**



**B. Population émigrée diplômée du supérieur (15+) en milliers (3.8 millions au total)**



## 📖 Références

Arslan, C. et al. (2014), "A New Profile of Migrants in the Aftermath of the Recent Economic Crisis", [OECD Social, Employment and Migration Working Papers, No. 160](#)

Dumont J-C., G. Spielvogel, S. Widmaier (2010), « Les migrants internationaux dans les pays développés, émergents et en développement : élargissement du profil » [Questions sociales, emplois et migrations », No.114](#)

OECD (2015) Connecting with Emigrants A Global Profile of Diasporas 2015  
<https://doi.org/10.1787/9789264239845-en>

OECD (2018), International Migration Outlook 2018,  
[https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2018-en](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2018-en)

The Database on Immigrants in OECD and non-OECD countries - DIOC: DIOC, OECD-AFD,  
<http://www.oecd.org/fr/els/mig/dioc.htm>

UIS (2018), Global education database of the UNESCO Institute for Statistics, <http://uis.unesco.org>

United Nations, Department of Economic and Social Affairs. Population Division (2017). Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017).

Widmaier, S. and J-C. Dumont (2011), "Are recent immigrants different? A new profile of immigrants in the OECD based on DIOC 2005/06", [OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 126](#)

## ✉ Contacts

Rohen d'Aiglepierre, Human development research officer, Innovation, Research and Knowledge division, AFD  
Email: [daiglepierr@afd.fr](mailto:daiglepierr@afd.fr) Tel: +33 1 53 44 39 80

Anda David, Inequality and migration research officer, Innovation, Research and Knowledge division, AFD  
Email: [davida@afd.fr](mailto:davida@afd.fr) Tel: +33 1 53 44 48 09

Jean-Christophe Dumont, Head of Division, International Migration Division, OECD  
Email: [jean-christophe.dumont@oecd.org](mailto:jean-christophe.dumont@oecd.org)  
Tel: +33 1 45 24 92 43

Gilles Spielvogel, Economist, International Migration Division, OECD  
Email: [gilles.spielvogel@oecd.org](mailto:gilles.spielvogel@oecd.org)  
Tel: +33 1 85 55 45 05

## 🔗 Liens utiles

[www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration)

<http://www.oecd.org/fr/els/mig/dioc.htm>

<https://www.afd.fr/fr>

<https://www.afd.fr/fr/page-programme-de-recherche/demographie-et-societe?prevId=3004>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.